



Pour le Midrach la nomination des dirigeants juifs ne peut se faire contre l'assentiment de ceux qu'ils représentent.

La nomination de Betsalel

La voix du peuple

Betsalel est nommé architecte en chef du Sanctuaire. Si cette désignation est le choix de Dieu elle ne se fait pas sans que le peuple la valide après coup.

Le Talmud en tire une leçon sur le fonctionnement démocratique des institutions juives.

מסכת ברכות נה.

אמר רבי יצחק אין מעמידין פרנס על הצבור אלא אם כן נמלכים בצבור שנא' ראו קרא ה' בשם בצלאל אמר לו הקדוש ברוך הוא למשה משה הגון עליך בצלאל אמר לו רבונו של עולם אם לפניך הגון לפני לא כל שכן אמר לו אף על פי כן לך אמור להם הלך ואמר להם לישראל הגון עליכם בצלאל אמרו לו אם לפני הקדוש ברוך הוא ולפניך הוא הגון לפנינו לא כל שכן

Traité Bera'hot 55a

Rabbi Yits'hak dit: on ne nomme un responsable communautaire qu'après avoir obtenu l'assentiment de la communauté, selon ce qui est dit: "Dieu a désigné Betsalel (au poste d'architecte en chef) ([Exode 35,30](#)). Dieu demanda à Moïse: "est-ce qu'il est apte à tes yeux (pour occuper ce poste)?" Moïse répondit: "Maître du monde, s'il est apte à Tes yeux, à plus forte aux miens!". Dieu lui dit: "quoi qu'il en soit va et consulte-les (les Hébreux)". Moïse alla consulter les Hébreux en disant: "est-ce que Betsalel est apte à vos yeux?". Ils lui répondirent: "s'il est apte aux yeux de Dieu et aux tiens, à plus forte raison l'est-il aux nôtres!"

Traduction: Ruben Honigmann